

Profil de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes



Synthèse : la destination de Rovinj en Croatie
A partir de l'étude de cas réalisée par Zoran KLARIC

Loïc BOURSE

L'étude est financée par le Fonds fiduciaire du FEMIP. Ce Fonds, créé en 2004 et financé - jusqu'à ce jour - par 15 États membres et la Commission européenne, est destiné à soutenir le développement du secteur privé par le financement d'études et de mesures d'assistance technique, ainsi que par des prises de participation au capital d'entreprises non cotées (capital-investissement).



Cette étude a également bénéficié du soutien de :



Les analyses et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Banque Européenne d'Investissement.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 5 |
| I. Tourisme et développement économique | 7 |
| 1. Les évolutions du produit et de la demande touristiques | 8 |
| 2. Les revenus touristiques..... | 9 |
| II. Tourisme et développement socio-territorial | 10 |
| III. Tourisme et environnement | 12 |
| 1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides..... | 12 |
| 2. La pression foncière liée à l'activité touristique..... | 13 |
| 3. L'état de la biodiversité | 14 |
| IV. Tourisme et gouvernance | 16 |
| V. Proposition de mesures politiques | 17 |
| 1. Mesures politiques dans le secteur économique | 17 |
| 2. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial..... | 17 |
| 3. Mesures politiques dans le secteur environnemental | 18 |
| Conclusion | 19 |
| Bibliographie | 21 |
| Table des illustrations | 22 |
| Annexes | 23 |

Introduction

L'étude de cas réalisée par Zoran Klaric sur la destination de Rovinj (Croatie), s'inscrit dans le projet du Plan Bleu « Profils de durabilité dans quelques destinations touristiques méditerranéennes ». A partir d'une méthodologie expérimentale, il s'agit de mesurer et d'évaluer les impacts des activités touristiques, en les intégrant dans les impératifs de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), c'est-à-dire en prenant en compte les paramètres tant environnementaux que sociaux et économiques des destinations étudiées. Ainsi, sur la base de l'approche DPSIR (Drivers/Forces motrices – Pressures/Pressions – State/Etat – Impacts – Responses/Réponses), un « profil de durabilité » a été élaboré dans onze destinations touristiques¹ réparties dans huit pays méditerranéens.

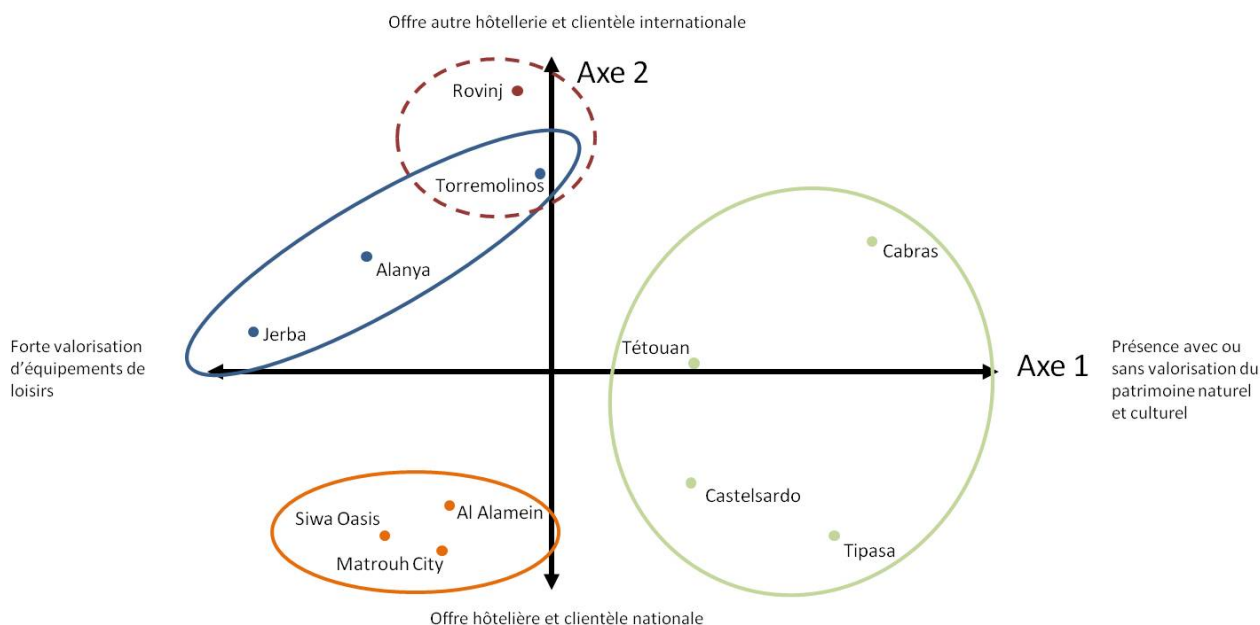
Dans un premier temps, la durabilité de la destination a été étudiée en utilisant des indicateurs de performances économiques (par exemple le taux d'occupation des structures d'hébergement), des indicateurs territoriaux, démographiques et sociologiques (par exemple l'effet de saisonnalité sur l'emploi, le niveau de revenu des populations locales, la qualité des infrastructures et des services essentiels) et des indicateurs environnementaux (par exemple la dégradation du paysage liée au phénomène d'artificialisation du littoral). Dans un second temps, une réflexion a été conduite sur les mesures politiques susceptibles d'améliorer la durabilité de la destination. Cette approche systémique et territoriale a permis d'aborder la destination, unité de base du développement touristique, et de prendre en compte plusieurs échelles (locale, nationale et régionale) et les acteurs multiples intervenant sur le territoire, tout en mettant en relation le système touristique méditerranéen avec les autres secteurs prioritaires de la SMDD : eau, transports, déchets, énergie, etc.

Pour sélectionner les destinations étudiées, le Plan Bleu a fixé comme exigence méthodologique que chaque destination corresponde à une unité administrative côtière de la Méditerranée, ayant une activité touristique internationale et/ou nationale significative, abritant une population permanente mais ne devant pas être une grande ville. A partir des variables renseignées avec les données fournies par les experts auteurs des études de cas, le Plan Bleu a proposé une typologie des destinations (Figure 1) :

- Le premier type, les destinations internationales à fort équipement touristique (Torremolinos, Alanya et Jerba), est caractérisé par une offre d'hébergement hôtelier, notamment des hôtels 4 et 5 étoiles, une forte offre de loisirs (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et une dépendance vis-à-vis des tours opérateurs. Avec la mer, la plage et les activités balnéaires comme principale attraction, ces destinations de tourisme de masse sont désignées par l'expression « 3 S » (*Sea, Sand and Sun*).
- Le second type, les destinations nationales à fort équipement touristique (Al Alamein, Siwa Oasis et Marsa Matrouh), est marqué par une offre d'hébergement essentiellement hôtelière (4 et 5 étoiles) complétée par des équipements de loisir (centres de thalassothérapie, marina, golf, casino, etc.) et par une offre importante de sites culturels et/ou historiques. C'est l'origine des touristes qui distingue ce type de destination du précédent : demande interne *versus* touristes étrangers.
- Le troisième type, les destinations nationales de caractère (Cabras, Castelsardo, le littoral de Tétouan et Tipasa), est constitué des destinations dont la clientèle nationale réside principalement dans des structures d'hébergement autre que l'hôtellerie : hébergement résidentiel, ferme auberge, camping, etc. Les autres caractéristiques de ces destinations sont l'importance des patrimoines culturels et naturels (marchés vendant des produits locaux, parcs naturels, etc.) comme facteurs attractifs des touristes.
- Le quatrième type, les destinations en renaissance (Rovinj), représente les destinations dont la clientèle est majoritairement internationale, dont l'influence des tours opérateurs (TO) est mineure et dont l'offre d'hébergement est basée sur d'autres structures que l'hôtellerie.

¹ Torremolinos (Espagne), Castelsardo et Cabras (Sardaigne, Italie), Rovinj (Croatie), Alanya (Turquie), Al Alamein, Marsa Matrouh et l'oasis de Siwa (Egypte), Jerba (Tunisie), Tipasa (Algérie), le littoral de Tétouan (Maroc).

Figure 1 : Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées.



Légende

- Destinations déterminées par un tourisme international de masse dont l'importance des charters, les équipements touristiques et l'hôtellerie sont des traits caractéristiques.
- Destinations dont la clientèle est majoritairement nationale, mais dont les structures et les équipements touristiques sont équivalents à ceux des destinations internationales.
- Destinations à clientèle majoritairement nationale. L'offre en hébergement est essentiellement autre que l'hôtellerie classique. Le capital culturel et naturel y est valorisé ou valorisable pour conférer une attractivité touristique. Nous pouvons noter toutefois un phénomène de forte pression en termes d'urbanisation du littoral lié à la construction notamment des résidences (Tétouan et Tipasa).
- Destinations internationales marquées par une offre d'hébergement autre que l'hôtellerie. C'est dû au phénomène de conservation dans le cas de Rovinj et au glissement résidentiel dans le cas de Torremolinos.

Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse à partir des données produites par les experts et traitées par Ioannis Spilanis, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 15 en annexes) : les axes 1 et 2 expliquent 64% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 39% des informations :

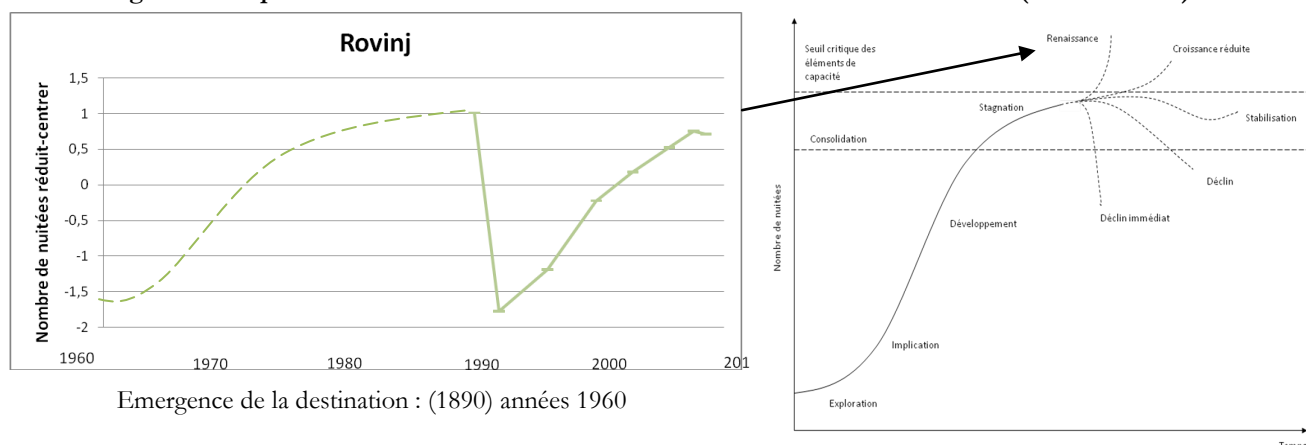
- il représente dans sa partie de droite, une consommation touristique composée d'une clientèle nationale séjournant dans des hébergements autre que l'hôtellerie (logements résidentiels ou camping), orientant leurs pratiques vers des produits culturels (marchés de produits locaux, échanges de pratiques) et/ou naturels (parcs naturels, espaces préservés, aires marines protégées) ;
- il représente dans sa partie de gauche, le caractère international de la consommation touristique marquée par un fort usage des charters (influence des TO), un équipement touristique important, ainsi que par une forte densité des structures hôtelières dans l'aire administrative.

L'axe 2 explique 25% des informations :

- il représente dans sa partie haute, une consommation touristique caractérisée par une clientèle internationale et une forme d'hébergement autre que l'hôtellerie ;
- il représente dans sa partie basse, une consommation touristique de structures hôtelière fortement équipées, avec des sites historiques et surtout une clientèle majoritairement nationale.

D'après le modèle de Butler relatif au cycle de vie des destinations touristiques (BUTLER 1980), Rovinj se situe dans une phase de renaissance. En effet, la baisse catastrophique du tourisme en Croatie, qui représente les deux tiers du tourisme international de l'ex-Yougoslavie, a commencé en 1991 en raison de la guerre civile ; le nombre de nuitées totales de la Croatie est passé de 61,8 millions en 1989 à 10,7 millions en 1991, et le nombre de nuitées des étrangers a chuté de 54,4 à 7,6 millions en l'espace de ces trois années. Il faudra attendre 1996 pour que le tourisme croate renoue avec la croissance, mais ce redécollage a été interrompu en 1999 suite aux bombardements de l'OTAN sur la Serbie. Ensuite, sur la période 2000-2008, après de nouvelles élections en Croatie, le taux de croissance du tourisme croate a été le plus rapide d'Europe, avec plus de 6% par an, même si le nombre de nuitées de 1990 n'était toujours pas atteint.

Figure 2 : Interprétation des destinations en renaissance sur la base du modèle de Butler (BUTLER 1980).



Source : Les données ont été produites par les experts puis réduit-centrer, Bourse, 2011.

Rovinj est une destination caractérisée par l'importance de la clientèle internationale qui voyage en voiture, avec une offre d'hébergement diversifiée constituée de campings, d'hôtels et de résidences.

A partir de ces constats et en vue de mettre en exergue le profil de durabilité de la destination de Rovinj, la synthèse de l'étude de cas sera organisée en quatre chapitres – correspondant aux quatre grandes variables identifiées par la SMDD (PLAN BLEU 2009) – à travers lesquels nous développerons différents indicateurs (SPILANIS & VAYANNI 2011), à savoir notamment :

- le nombre de lits hôteliers, le nombre et la taille des structures d'hébergement, le taux d'occupation, l'effet de saisonnalité et le revenu par lit pour la variable économique ;
- l'évolution démographique de la population, la représentation totale du tourisme dans l'emploi local et en fonction du genre, le type de contrat de travail et les chiffres du chômage pour la variable socio-territoriale ;
- la consommation en ressources naturelles et énergétiques, la production et le traitement des déchets solides et liquides, la pression foncière et la biodiversité pour la variable environnementale ;
- la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance défini à l'échelle internationale, l'exercice d'une gouvernance locale et les catégories d'acteurs impliqués pour la variable gouvernance.

En conclusion, nous croiserons ces quatre variables pour en proposer une représentation graphique et pour évaluer l'état de durabilité de la destination, puis nous soumettrons les propositions de « mesures politiques » selon Klaric en ce qui concerne l'amélioration de la durabilité de la destination de Rovinj.

I. Tourisme et développement économique

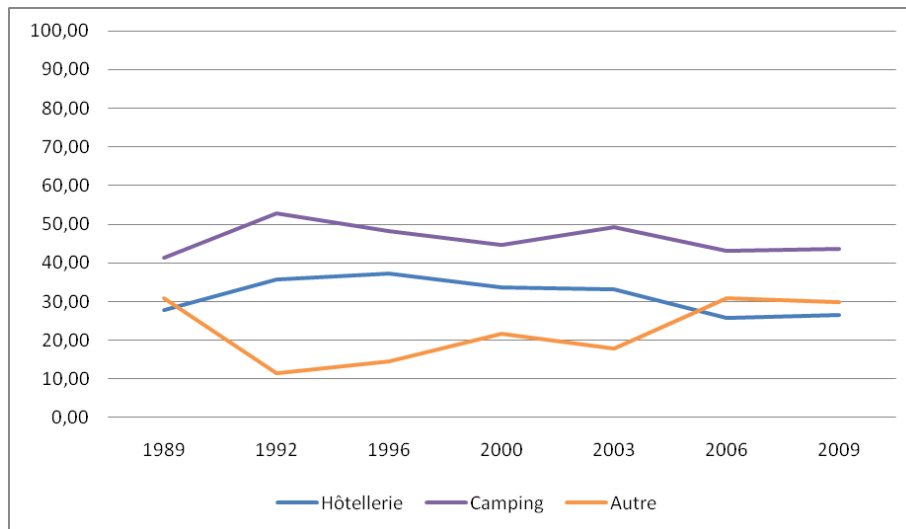
D'un point de vue économique, le comté d'Istrie représente une des régions les plus actives de la Croatie et Rovinj constitue la ville la plus développée de cette péninsule de l'Adriatique. Le dynamisme actuel résulte d'une part du renouveau des activités touristiques et d'autre part du tissu industriel basé sur la transformation du tabac et la pêche. En Croatie et à Rovinj en particulier, il existe un lien entre tourisme et industrie : les privatisations faisant suite à la période socialiste d'un côté et la campagne anti-tabagisme de 2006 d'un autre côté, ont donné l'opportunité à l'industrie du tabac d'investir dans le secteur du tourisme. Les groupes Adris (formé des industries tabatières « Tvornica duhana Rovinj ») et Maistra sont aujourd'hui propriétaires de la majorité des hôtels à Rovinj ainsi qu'à proximité de Vsar. Ainsi, les infrastructures touristiques de Rovinj sont notamment sous le contrôle de capitaux privés locaux.

Pour synthétiser les répercussions de ces caractéristiques sur les résultats et les impacts économiques de l'activité touristique à Rovinj, nous reprendrons les données produites par Klaric en focalisant sur les évolutions du produit touristique et sur les revenus touristiques.

1. Les évolutions du produit et de la demande touristiques

En ce qui concerne les évolutions du produit touristique et plus particulièrement l'offre d'hébergement (Figure 3), en l'espace de 20 ans (1989-2009), la structure de l'offre est restée fidèle à l'héritage de la période socialiste, avec le camping qui représente toujours plus de 40% de l'offre totale. L'hôtellerie, qui représentait la seconde offre d'hébergement pendant la guerre et au cours des années 90 (environ le tiers de la capacité d'hébergement), est dépassée par l'offre dite « résidentielle » depuis 2006. Le résidentiel représente désormais le second mode d'hébergement (près de 30% de la capacité), alors que l'hôtellerie ne représente plus que 26%. Par ailleurs, nous notons le retour au nombre de lits disponibles d'avant la guerre (11 710 lits en 2009 et 11 804 lits en 1989), un retour qui a été relativement lent puisqu'il aura fallu attendre 2003 pour dépasser le seuil des 10 000 lits disponibles.

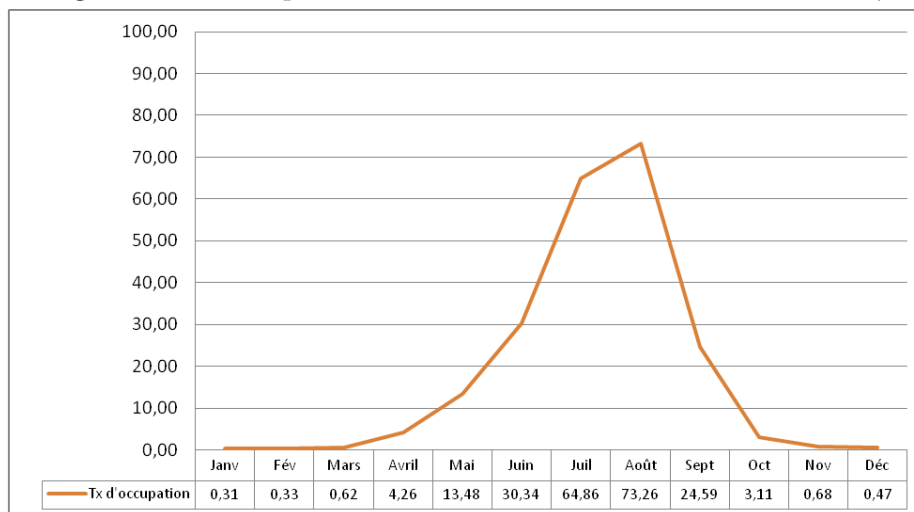
Figure 3 : Evolution de la composition de l'offre d'hébergement touristique sur la base du nombre de lits et de places dans la destination de Rovinj



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Rovinj est caractérisée par une très forte saisonnalité (Figure 4) : le taux d'occupation dépasse 10% pendant cinq mois seulement, entre mai et septembre, et le pic de fréquentation a lieu en juillet et août avec des taux d'occupation de 65 et 73%.

Figure 4 : Taux d'occupation mensuel en 2009 en % dans la destination de Rovinj



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Selon Klaric, le problème de la saisonnalité à Rovinj est encore plus grand que dans le reste de l'Istrie et s'explique par la prédominance du tourisme balnéaire ainsi que par la forte proportion de sites de camping dans l'offre d'hébergement. Sur la base des chiffres de 2009, ces causes de la forte saisonnalité peuvent être complétées par deux facteurs explicatifs :

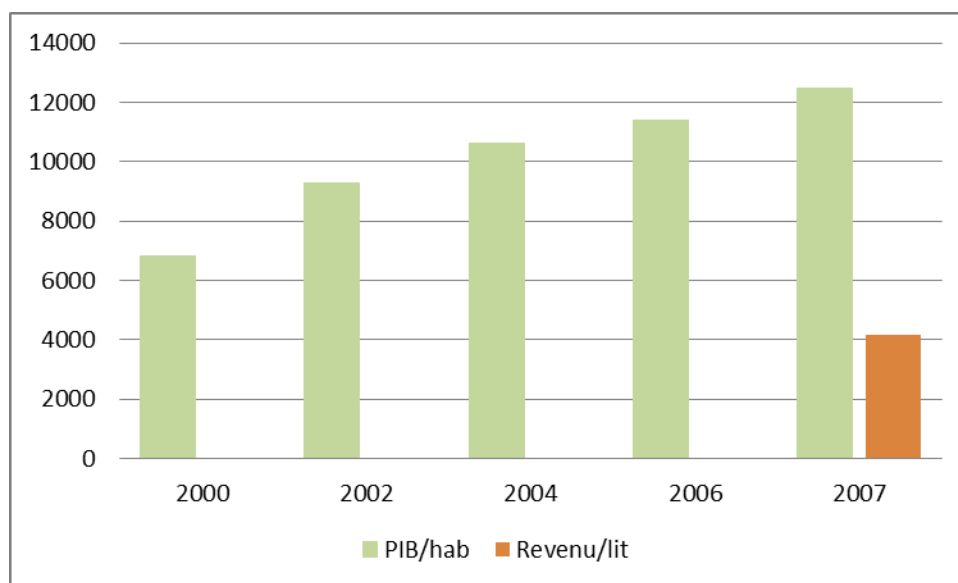
- l'écrasante majorité des étrangers dans la composition de la clientèle (97,26% de la clientèle est étrangère) ;
- la forte importance des arrivées des touristes par voiture (90%).

Par conséquent, tant la structure de l'offre d'hébergement et l'importance du camping (type d'hébergement influencé par les conditions météorologiques) que le type de demande basée sur la clientèle internationale (phénomène de dépendance par rapport au marché international) participent à l'effet de saisonnalité des activités touristiques à Rovinj. La clientèle nationale (2,74%) n'arrive pas à compléter de manière significative les périodes de creux, et ce même si les hôtels d'entrée de gamme présentent le taux d'occupation le plus constant dans le temps (45% en moyenne) ; la clientèle nationale privilégie les hôtels 1, 2 et 3 étoiles.

2. Les revenus touristiques

En ce qui concerne le revenu lié à l'activité touristique et en termes de PIB par habitant, le comté d'Istrie est en seconde position à l'échelle nationale. Le tourisme a donc des effets positifs sur l'économie de la destination de Rovinj. Adis group, qui est installé à Rovinj, fait d'ailleurs partie des entreprises les plus développées de Croatie. De plus, les villes les plus développées de Croatie sont les communes touristiques situées sur la côte : Novigrad, Porec, Dubrovnik, Krk, Cres, Hvar.

Figure 5 : Evolution en € du PIB par habitant et du revenu lié à l'activité touristique dans le Comté d'Istrie



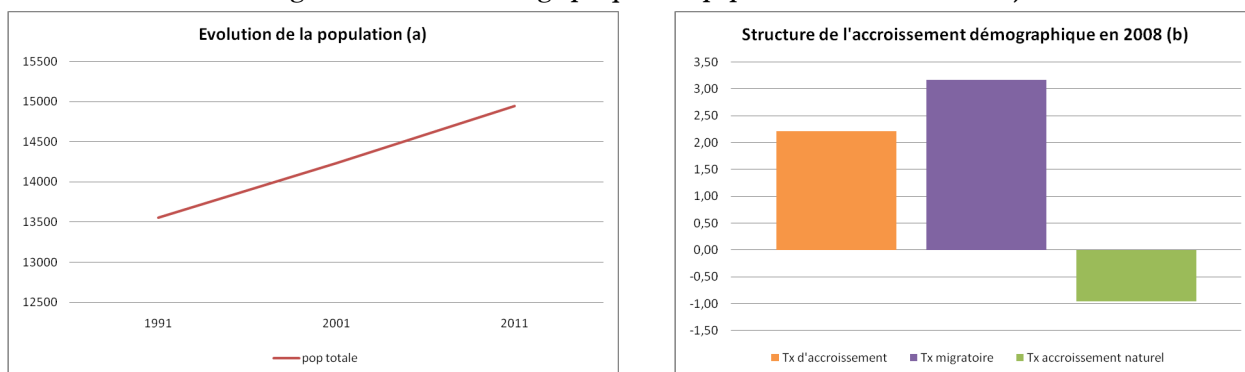
Source : Données fournies par Klaric, 2011.

La Figure 5 montre la progression continue du PIB annuel par habitant entre 2000 et 2007, passant de 6 828 à 12 463 €. A l'échelle du comté d'Istrie et pour l'année 2007, le revenu du tourisme était de 153 millions d'euros, soit 4 167 euros/lit. Bien que le niveau des dépenses par touriste soit relativement faible par rapport aux autres destinations méditerranéennes étudiées, les fuites des capitaux vers l'étranger sont limitées en raison de l'investissement des entrepreneurs locaux. Cette situation repose sur deux conditions : d'une part, la volonté des entrepreneurs locaux de contrôler le marché intérieur, d'autre part le contrôle des investissements étrangers suite aux expériences tirées de l'après-guerre faisant état d'affaires de corruption en lien avec les politiques de privatisation.

II. Tourisme et développement socio-territorial

Entre 1991 et 2011 (année du dernier recensement), la population de Rovinj a augmenté d'environ 1 500 habitants, passant de 13 559 à 14 948 habitants (Figure 6(a)). Cette croissance démographique n'est pas due à l'accroissement naturel qui était négatif en 2008 (-0,96%) ; l'accroissement démographique s'explique par les flux migratoires (3,17%) (Figure 6(b)) induits par l'attractivité économique du territoire et les activités industrielles et touristiques.

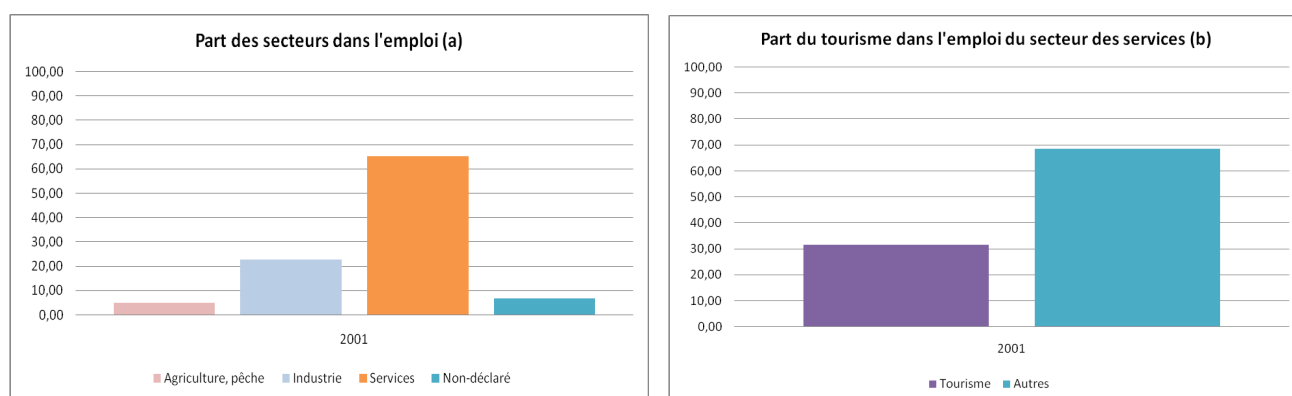
Figure 6 : Evolution démographique de la population de la ville de Rovinj



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Même s'il est difficile de mesurer le poids du tourisme dans la structure de l'emploi (difficultés pour mesurer les emplois indirects), il est possible d'en proposer une estimation à partir de la participation des différents secteurs de l'économie dans la composition de l'emploi. D'après la Figure 7(a), il apparaît que le secteur des services employait en 2001 plus de 60% de la population employée (contre 5,06% pour l'agriculture et la pêche, 22,83% pour l'industrie et 6,88% non-déclaré). Le secteur des services est constitué à hauteur de 31,43% d'emplois touristiques directs et de 68,57% d'autres emplois (Figure 7(b)). Ainsi, l'emploi direct dans le tourisme représente 17% de la population active à l'échelle de la ville de Rovinj, soit 1 162 sur 6 793 individus composant la population active.

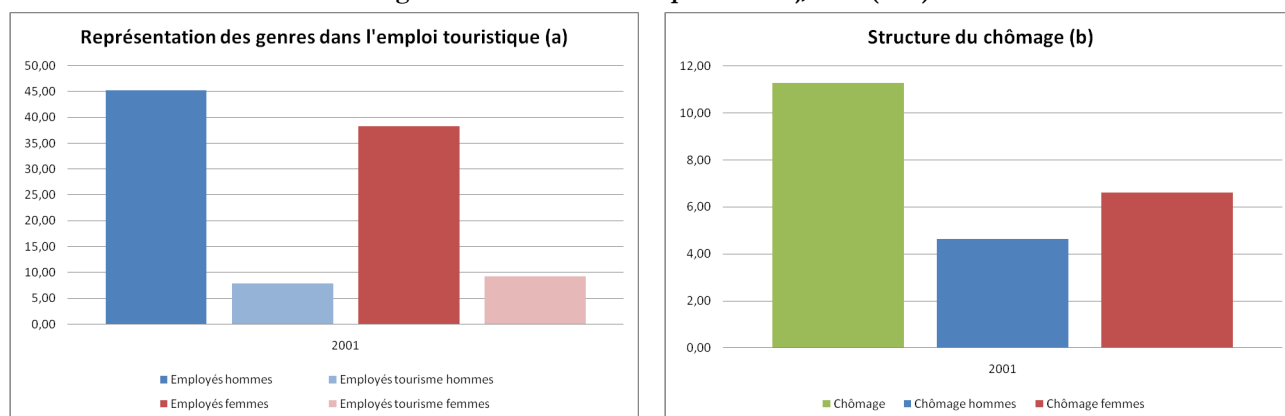
Figure 7 : Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi à Rovinj



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Ainsi, les deux secteurs les plus performants de l'économie de la ville de Rovinj, à savoir l'industrie et le tourisme, réunissent plus de 36% de l'emploi de la destination. Maistra est l'entreprise qui emploie le plus de salariés : en 2009, elle employait 850 individus dans le tourisme pour la seule ville de Rovinj, soit environ les deux tiers des emplois touristiques de la destination.

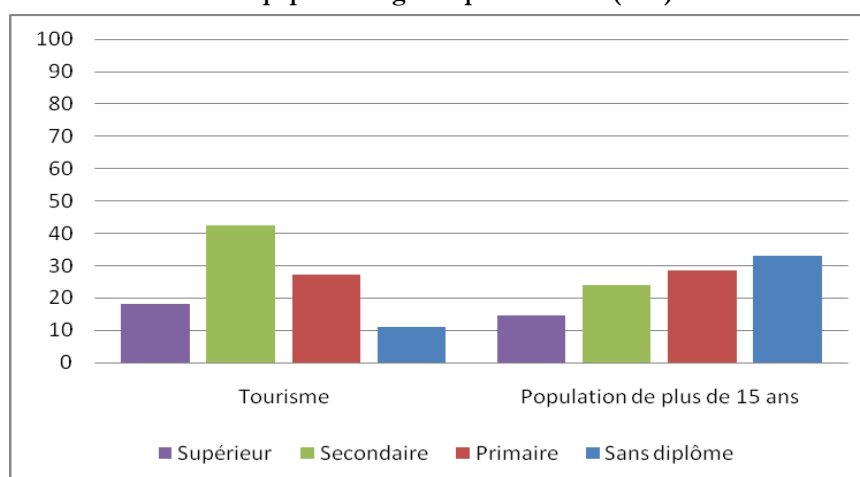
Figure 8 : Conditions de l'emploi à Rovinj, en % (2001)



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Le poids important de l'entreprise Maistra dans les activités touristiques de Rovinj et le dynamisme économique de la destination induisent un niveau moyen de rémunération supérieur à Rovinj (775 €) par rapport au comté d'Istrie (613 €) et par rapport à la Croatie (585 €). Toutefois, l'emploi saisonnier représente environ 56% des emplois. D'après l'entreprise Maistra, la majorité des travailleurs saisonniers sont au chômage en dehors de la saison touristique, même si certains d'entre eux tentent de trouver un emploi complémentaire en basse saison ; 56% des emplois créés par Maistra sont des emplois saisonniers occupés par des personnes n'ayant pas d'autres activités professionnelles. La plupart des travailleurs saisonniers sont des Croates originaires de Rovinj ou des zones proches de la ville ; par exemple, sur les 460 travailleurs saisonniers employés par Maistra, 42% vivent en permanence dans la ville de Rovinj, 21% viennent d'autres communes du comté d'Istrie, 37% sont originaires d'autres régions et en particulier de la région de Slavonie à l'Est de la Croatie.

Figure 9 : Comparaison en % entre le niveau d'instruction des employés dans le secteur du tourisme et le niveau d'instruction de la population âgée de plus de 15 ans (2001)



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

Le poids des emplois saisonniers tend à gonfler les chiffres du chômage (11,26% de la population active en 2001), renforçant l'idée d'un modèle de flexibilité de la main d'œuvre employée par des entrepreneurs locaux. Notons que le chômage touche davantage les femmes que les hommes (taux de 6,62% pour les femmes contre 4,64% pour les hommes : Figure 8 (b)). La part plus importante des femmes par rapport aux hommes dans les chiffres du chômage et dans l'emploi touristique pourrait être interprétée comme une répercussion d'une employabilité plus grande des femmes dans le secteur du tourisme (Figure 8(a)) ; face au manque de données, nous ne pouvons néanmoins pas établir de corrélation entre ces deux phénomènes « plus d'emplois pour les femmes que pour les hommes dans le secteur du tourisme » et « plus de femmes

que d'hommes au chômage ». En tout cas, même si le niveau de salaire moyen est supérieur à Rovinj que dans le reste du pays, plus de la moitié de la main d'œuvre touristique est au chômage 7 mois sur 12. De plus, la population dépendante (enfants, personnes âgées) représente 44,77% de la population de Rovinj, ce qui est élevé. Enfin, le secteur touristique emploie certes des individus de niveau de diplôme supérieur par rapport à l'ensemble de la population (Figure 9), mais nous ne savons pas si les contrats saisonniers touchent davantage des individus sans diplôme ou des personnes diplômées, ou davantage les femmes que les hommes.

III. Tourisme et environnement

A partir des différents indicateurs utilisés pour étudier les variables économique et socio-territoriale, il a pu être établi les constats suivants :

- une forte fréquentation estivale de la destination faisant quasiment doubler la population de 14 948 habitants en basse saison à environ 30 000 habitants en haute saison (2009) ;
- une augmentation de la population totale résidente dans la destination de Rovinj auquel s'ajoute un allongement de l'espérance de vie (76,3 ans en 2001).

Ces différents constats vont permettre d'interroger les conséquences de l'activité touristique sur l'environnement à travers trois composantes : la consommation des ressources en eau et en énergie, ainsi que la production et le traitement des déchets solides et liquides ; la pression foncière de l'activité touristique ; l'état de la biodiversité de la destination.

1. Consommation d'eau et d'énergie, production et traitement des déchets solides et liquides

Selon Klaric, la question de l'approvisionnement en eau à Rovinj n'est pas problématique. En effet, la Croatie n'a pas de problèmes d'approvisionnement étant donnée la profusion de la ressource. De plus, le pays est équipé en réseaux de distribution d'eau potable avec un niveau de raccordement domiciliaire satisfaisant. Par ailleurs, très peu de zones agricoles sont irriguées en Croatie. Par conséquent, la consommation touristique journalière en eau est d'environ 0,27 m³/nuitée (Tableau 1), c'est-à-dire 270 litres/nuitée, la question de l'approvisionnement en eau potable ne pose pas de problème. Toutefois, le mode d'approvisionnement basé sur l'alimentation du réservoir de Butonega dans l'Istrie centrale via un système de transfert d'eau engendre un prix relativement élevé de l'eau induit par les coûts de l'entretien et de l'utilisation parfois irrationnelle des ressources en eau.

Concernant la consommation du tourisme en électricité, en dépit de la forte concentration de la fréquentation touristique en période estivale, l'approvisionnement en électricité ne pose pas de problème majeur. En effet, les infrastructures sont suffisamment développées pour répondre aux besoins élevés des ménages en chauffage durant la période hivernale et, par conséquent, pour répondre aux besoins en électricité du secteur touristique ; rappelons que les campings représentent plus de 40% de la capacité d'hébergement touristique à Rovinj et que les consommations d'électricité sont plus faibles dans les campings que dans les hôtels. Toutefois, la situation pourrait se dégrader en raison de la croissance constante des dispositifs de climatisation et de l'augmentation des structures d'hébergement de type résidentiel. Ainsi, la consommation journalière en électricité actuelle du tourisme qui est de l'ordre de 40,4 Kwh/nuitées (Tableau 1) risque d'augmenter, accentuant d'autant la dépendance de Rovinj et de la Croatie en général aux importations d'électricité.

Selon l'entreprise Maistra, la production de déchets solides due au tourisme est estimée à 1,99 kg par touriste et par jour (Tableau 1). Les déchets solides sont divisés en 23 types, puis sont confiés à la compagnie communale (structure publique) couvrant toute la zone de Rovinj. Les déchets solides comme les bouteilles en plastique et le papier sont recyclés, mais la grande majorité des déchets est directement orientée vers les décharges, ce qui est généralement le cas en Croatie. Néanmoins, en raison du processus d'intégration de la Croatie à l'Union européenne, le traitement des déchets a été amélioré au cours des

dernières années ; il restera cependant à trouver une solution pour chaque comté par rapport à l'abandon des sites de dépôt final au profit d'une décharge centralisée.

Les eaux usées produites par la société Maistra dans la ville de Rovinj s'élèvent à 66 003 m³ par jour (Tableau 1). Le traitement des eaux usées suit deux circuits en fonction de la localisation des structures d'hébergement touristique : les eaux usées provenant des établissements touristiques situés dans les zones centrales de la ville sont drainées par le système central d'évacuation des eaux usées de Rovinj ; pour les stations touristiques et les campings situés en dehors de la ville, les eaux usées sont acheminées vers et déversées dans la mer sans traitement préalable du fait de l'inexistence d'un plan de raccordement au collecteur central.

Tableau 1 : Consommation en ressources naturelles et production de déchets et d'eaux usées dans la destination de Rovinj

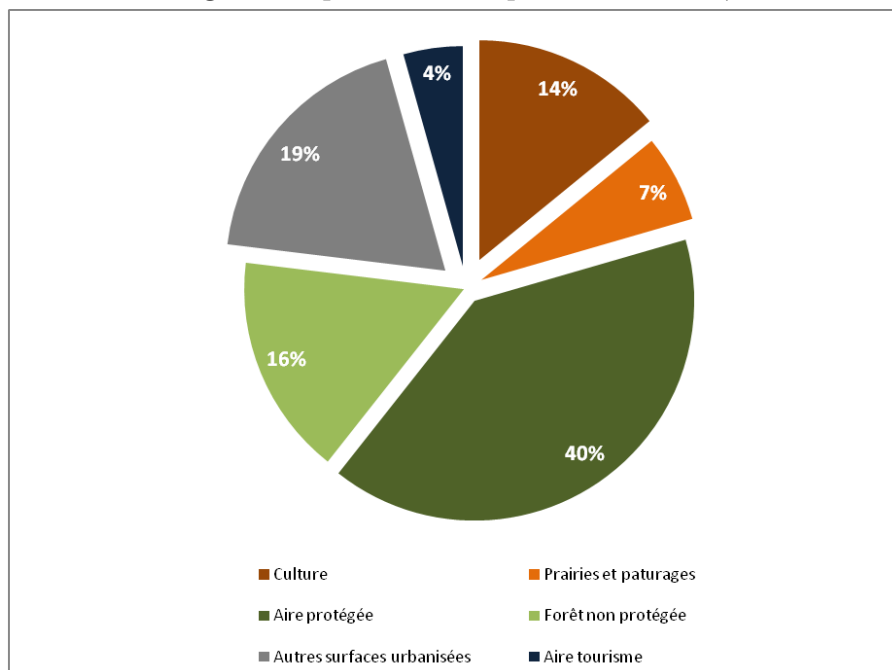
| | Unité | Valeur |
|--|------------------------|--------|
| Eau (2010) | m ³ /nuitée | 0,27 |
| Consommation moyenne en électricité (2010) | KWh/nuitées | 40,4 |
| Production de déchets (2010) | kg/touriste/jour | 1,99 |
| Production d'eaux usées (2010) | m ³ /jour | 66 003 |

Source : Données fournies par Klaric, 2011.

2. La pression foncière liée à l'activité touristique

Selon Klaric, l'artificialisation des zones côtières et des espaces naturels reste faible à Rovinj. La superficie des installations touristiques (3,4 km²) et la superficie de la zone résidentielle (14,6 km²) représentent respectivement 4 et 19% de la surface totale de la commune : 23% du territoire de Rovinj sont bâtis (Figure 10). Les espaces naturels (44 km²) représentent 56% de la surface totale de la destination, avec 31,3 km² d'espaces protégés (40% de la surface totale de la commune). Enfin, la surface agricole représente 21% de la surface de Rovinj, avec 11 km² d'espaces cultivés (14%) et 5 km² de prairies et de pâturages (7%).

Figure 10 : Répartition de l'occupation du sol à Rovinj



Source : Données fournies par Klaric, 2011.

La protection des espaces naturels correspond à une prise de conscience et à une implication des pouvoirs publics suite aux nuisances environnementales causées par les activités industrielles. En effet, avant 1991, les préoccupations et la législation en matière de protection de l'environnement étaient quasiment inexistantes en Croatie. La pollution des zones côtières par l'industrie lourde a eu des conséquences négatives sur le développement touristique : les exemples les plus notoires sont la baie de Kastela près de Split polluée par des produits chimiques et l'industrie de l'amiante, la baie de Bakar à proximité de Rijeka avec l'industrie chimique et la cokerie, Šibenik et Dugi Rat près de Split avec les complexes métallurgiques, enfin la baie de Plomin en Istrie avec une centrale thermique à base de charbon importé. La majorité de ces industries ont été fermées après 1991 – seules l'industrie chimique à Rijeka et la centrale électrique de Plomin sont encore en activité.

Figure 11 : Localisation de l'urbanisation à Rovinj



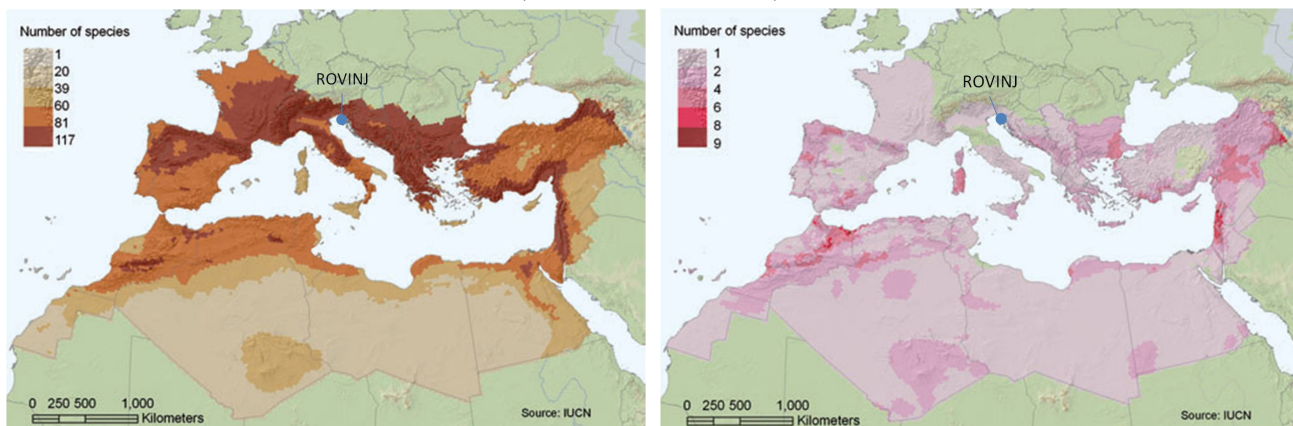
Source : www.tzg.rovinj.com

Par ailleurs, le développement touristique de Rovinj a suivi une planification rigoureuse par les pouvoirs publics dans les années 1960. Pour Klaric, deux éléments de cette planification sont à mettre en avant : l'interdiction de construire des infrastructures à proximité du littoral et l'interdiction de réaliser des stations touristiques en dehors des zones déjà urbanisées. Cela a eu pour conséquence d'éviter une congestion du trafic routier et de préserver un capital foncier « naturel » pour l'installation futur de campings. Il faut ajouter un autre élément clé : le foncier était une propriété de l'Etat, ce qui a été utile pour contrôler l'urbanisme et pour conserver un capital naturel comme plus-value pour le tourisme.

3. L'état de la biodiversité

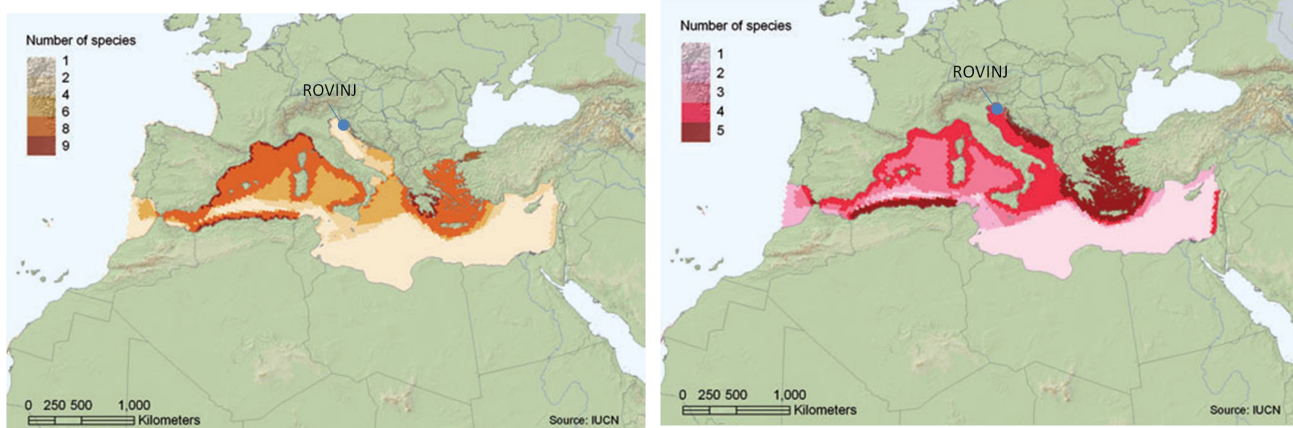
Rovinj se situe dans une zone à forte biodiversité en termes d'espèces animales terrestres (Figure 12 (a)). Les lois de protection de l'environnement permettent de conserver cette richesse de la biodiversité ; les pouvoirs publics ont défini un cadre réglementaire de protection, le programme NATURA 2000. Ainsi, les espèces animales terrestres et marines se situent dans des zones sous protection, en particulier dans le canal de Lim, sur la côte de Rovinj et sur les îles.

Figure 12 : Situation de Rovinj par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)



a. La richesse en espèces d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.

b. La richesse en espèces menacées d'amphibiens terrestres, mammifères, reptiles et libellules dans le bassin méditerranéen.



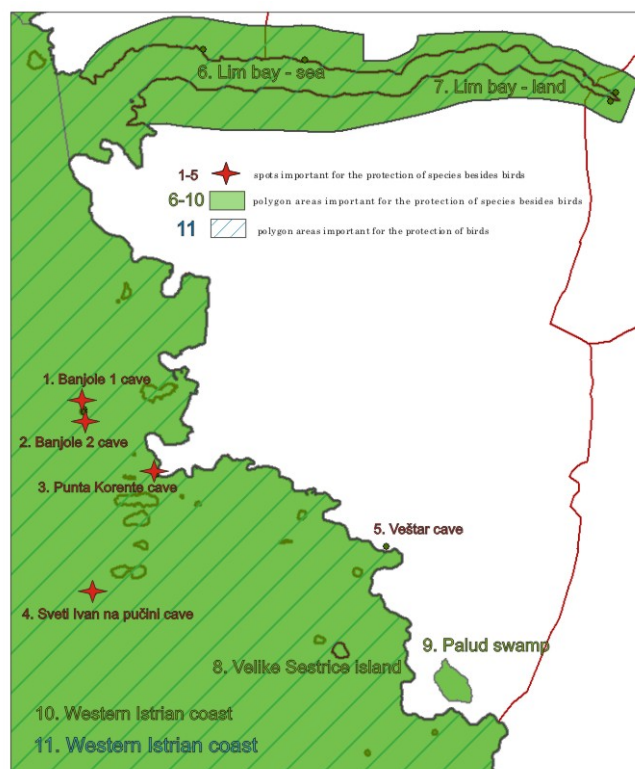
c. La richesse en espèces de mammifères marins en Méditerranée.

d. La richesse en espèces menacées de mammifères marins en Méditerranée.

Source : CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean: a Biodiversity Hotspot under Threat. The IUCN Red List of Threatened Species.

De plus, il existe une réserve ornithologique dans les zones marécageuses de Palud et sur les îles de Sestrice. Il y a aussi cinq autres domaines de protection des espèces animales terrestres : Banjole 1 et 2, Banjole Sveti Ivan na pučini, les grottes marines partiellement inondées sur les petites îles, la grotte marine de Punta Korente près du centre-ville et la grotte de Vestar sur les côtes sud. Le canal de Lim constitue également une zone de protection terrestre et marine. Les pouvoirs publics ont donc su mettre en place un programme de protection qui permet de réduire les risques d'extinction d'espèces animales marines menacées (Figure 12(d) et Figure 13).

Figure 13 : Localisation des zones naturelles protégées



Source : Natura 2000 Croatia Web site

IV. Tourisme et gouvernance

Une des spécificités du développement touristique à Rovinj repose sur les investissements importants des acteurs politiques et économiques nationaux et locaux, avec une relative indépendance par rapport aux opérateurs étrangers et aux injonctions internationales. Ces spécificités découlent du régime politique collectiviste (1946-1992) et de la guerre civile (1991-1995) : centralisme, interventionnisme, contrôle des autorités centrales sur les investissements. En effet, bien que l'ancien gouvernement socialiste yougoslave était plus ouvert à l'entrepreneuriat que la plupart des autres pays d'Europe centrale et orientale, le contrôle de l'Etat croate sur l'économie est aujourd'hui plus fort que dans les autres pays d'Europe de l'Est.

Aujourd'hui encore le gouvernement central détermine tous les aspects importants de l'économie nationale sur la base de procédures juridiques et fiscales complexes qui peuvent d'ailleurs décourager les investisseurs étrangers. A cela s'ajoute la volonté des pouvoirs publics croates de redynamiser des entreprises nationales, régionales ou locales qui avaient perdu de leur vitalité suite à la guerre de 1991-1995. Ainsi, dans le cas de Rovinj, les investisseurs sont presque exclusivement constitués d'acteurs locaux.

La politique et le développement touristiques sont donc directement sous l'influence des acteurs politiques nationaux. Cette influence peut avoir des répercussions négatives sur le développement économique en général et sur la viabilité du développement touristique en particulier, notamment en réduisant les possibilités d'investissements dans l'expansion de la capacité d'hébergement touristique. Le seul élément positif qu'identifie Klaric par rapport à cet interventionnisme fort du pouvoir central repose sur la maîtrise des espaces fonciers et par conséquent sur la préservation des zones littorales.

Cependant, à la différence des autres régions de Croatie et de par leur dynamisme économique, le comté d'Istrie et la ville de Rovinj possèdent des institutions et des acteurs politiques locaux puissants. Ces conditions politiques locales ont des conséquences socio-économiques positives pour le territoire de la destination : par exemple, la maîtrise des fuites économiques et un niveau de revenu plus important que dans le reste du pays.

V. Proposition de mesures politiques

A la suite des différents constats sur l'état de durabilité de la destination de Rovinj, nous allons focaliser sur les mesures politiques proposées par Klaric. Pour structurer ces propositions, nous nous baserons sur un constat qui fait consensus au sein du groupe des experts ayant collaboré dans le cadre du projet du Plan Bleu « Profil de durabilité - Destinations méditerranéennes » : l'activité touristique doit être considérée comme un moyen pour développer un territoire, mais ce n'est pas une fin en soi. Par conséquent, l'activité touristique doit être ancrée dans le territoire, ce qui permettrait d'agir sur le produit touristique en appuyant sur la qualité plutôt que la quantité grâce à la mobilisation de forces économiques et sociales du territoire. Ainsi, les propositions de Klaric en matière de développement territorial intégré et durable peuvent suivre le plan suivant : propositions de mesures politiques dans le secteur économique, mesures politiques dans le secteur socio-territorial et mesures politiques dans le secteur environnemental.

1. Mesures politiques dans le secteur économique

Pour contrecarrer les effets de la saisonnalité de la fréquentation et des activités touristiques (haute saison en été), il est nécessaire d'améliorer l'offre d'activités complémentaires et de mettre en place des incitations fiscales pour encourager le maintien d'activités touristiques pendant la basse saison. Certains projets sont en cours, orientant l'activité touristique vers des débouchés liés à un tourisme de santé et de bien-être et vers un marché de haute qualité. Il s'agit par conséquent de concentrer les mesures politiques en matière d'économie sur une diversification de l'offre et du produit touristiques. Ainsi, Klaric suggère :

- de mettre en place des incitations diverses et surtout fiscales pour réorienter les activités touristiques vers un produit de haute qualité ;
- de poursuivre l'amélioration de l'offre d'hébergement et d'activités touristiques en se basant sur le capital naturel et culturel de Rovinj ;
- d'encourager les investisseurs dans le secteur de la construction d'hébergement touristique par une clarification de la législation ;
- de soutenir une demande touristique orientée vers l'écotourisme et une consommation « naturaliste » de l'espace touristique.

2. Mesures politiques dans le secteur socio-territorial

Rovinj connaît un des taux de chômage les plus faibles de Croatie et le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté est plus bas que la moyenne nationale. Cette situation résulte de la bonne santé économique de la région et notamment des performances du tourisme. Ainsi, Rovinj exerce une attractivité en termes de migrations en provenance d'autres régions croates, tout en ayant un taux de criminalité inférieur à d'autres destinations.

Toutefois, le processus de privatisation lancé après 1991 a fait croître la spéculation foncière et immobilière, avec des cas de corruption. Aussi, pour Klaric, le processus d'adhésion à l'Union européenne, le phénomène de corruption et l'opacité des règlements législatifs, rendent la Croatie peu attrayante pour les investissements, et ce malgré un bon niveau d'équipement infrastructurel, la richesse du patrimoine (naturel, culturel) et le niveau de qualification de la main d'œuvre.

Ainsi, Klaric suggère :

- de valoriser l'image d'une région multiculturelle et ouverte, et donc attractive pour les investissements et l'immigration ;
- de préserver des valeurs culturelles locales à travers l'organisation de manifestations culturelles et sportives ;
- d'intensifier la coopération avec les villes et régions européennes et d'autres continents ;

- de prendre des mesures pour maintenir l'équilibre social existant et pour encourager la participation des populations locales dans la croissance économique.

En termes d'aménagement du territoire, les recommandations de Klaric insistent sur la gestion du foncier. En effet, si l'offre d'hébergement touristique reste faible en comparaison aux autres pays européens et méditerranéens, la construction d'hôtels est moins consommatrice d'espace que la création et l'extension des zones résidentielles qui représentent désormais une menace pour l'environnement et le cadre paysager. Or la loi de 2008 ouvre la possibilité de construire des appartements sur les zones dédiées aux golfs. Mais dans le même temps, elle permet également l'expropriation des terres dans le but de construire de nouveaux terrains de golf, ce qui donne un prétexte pour les investisseurs de construire des golfs pour ensuite investir dans le résidentiel. D'ailleurs, la société civile et l'opinion publique s'interrogent sur les effets de la possible reconversion des zones agricoles en zones constructibles et sur l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux espaces dédiés au résidentiel en zone côtière.

Des problèmes similaires existent avec d'autres textes de loi, par exemple le règlement de 2004 faisant mention de l'Organisation de la protection des zones côtières : selon ce règlement, il est interdit de construire le long de la bande littorale sur une distance de moins d'un kilomètre de la côte en dehors des projets touristiques d'une surface inférieure à 15 hectares, or l'application de ce règlement a pour conséquences indirectes d'une part, l'absence de gros investissements car la zone constructible apparaît trop petite et d'autre part, les reconversions de projets d'hébergements touristiques en résidences secondaires. Ainsi, il est urgent de contenir les zones bâties existantes et de prendre des mesures dissuasives relatives à la construction de nouvelles résidences secondaires.

3. Mesures politiques dans le secteur environnemental

La situation écologique de Rovinj peut être considérée comme relativement bonne et préservée en comparaison avec d'autres régions croates. Par conséquent, il peut être suggéré de poursuivre les politiques existantes et de concentrer les efforts sur des domaines à améliorer tels que la gestion de l'eau, la maîtrise des consommations d'énergie, la collecte et le traitement des déchets solides et des eaux usées. En ce qui concerne la question de l'eau, il est nécessaire d'améliorer la maintenance du réseau de distribution pour réduire les fuites et gaspillages et pour améliorer le rendement. De plus, la priorité devrait être donnée à la gestion des eaux usées et des déchets solides dans la mesure où une grande partie des eaux usées est déversée directement dans la mer, sans traitement préalable, et la majorité des déchets solides ne sont pas recyclés. Il est donc nécessaire :

- d'intervenir dans les domaines de l'eau et de l'électricité afin de réduire les gaspillages et les usages irrationnels ;
- d'améliorer la gestion des eaux usées, avec pour objectif de raccorder la totalité des secteurs de la ville de Rovinj, y compris les sites de camping, au système de collecte et d'évacuation, tout en prévoyant des stations d'épuration en vue d'éliminer les rejets en mer sans traitement préalable ;
- d'améliorer la gestion des déchets solides, en recherchant des mécanismes qui peuvent stimuler de nouveaux investissements pour améliorer la collecte, le stockage et l'élimination, et pour promouvoir le tri sélectif et le recyclage ;
- de préserver l'environnement et le milieu naturel, par exemple à travers la création de nouvelles aires protégées.

Conclusion

Pour synthétiser le profil de durabilité de Rovinj, nous l'avons mis en perspective avec les autres destinations du projet « Profils de durabilité - Destinations méditerranéennes » : une seconde analyse à composante principale (Figure 14) compare l'état de durabilité de chacune des destinations par rapport à la moyenne et à l'écart type² de l'ensemble des sites étudiés et pour chaque indicateur retenu en fonction des variables de la SMDD. Cette seconde analyse à composante principale (ACP) n'intègre pas les informations concernant l'exercice de la gouvernance car la variable « gouvernance » s'apparente finalement à une composante explicative des résultats et impacts économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux du tourisme dans les destinations ; en d'autres termes, les résultats observés sont intimement corrélés aux choix politiques mis en application dans les destinations. Par exemple, si la question de la disponibilité en eau ne semble pas être problématique dans telle destination, c'est parce que les pouvoirs publics ont investi dans les infrastructures : barrages, stations de dessalement, etc. Exemple inverse, si la pression foncière exercée par les infrastructures touristiques et les hébergements résidentiels est extrêmement forte dans la destination, cela s'explique notamment par le manque d'application ou d'efficacité du cadre réglementaire voire par son absence – ainsi que par des enjeux fonciers et financiers spéculatifs.

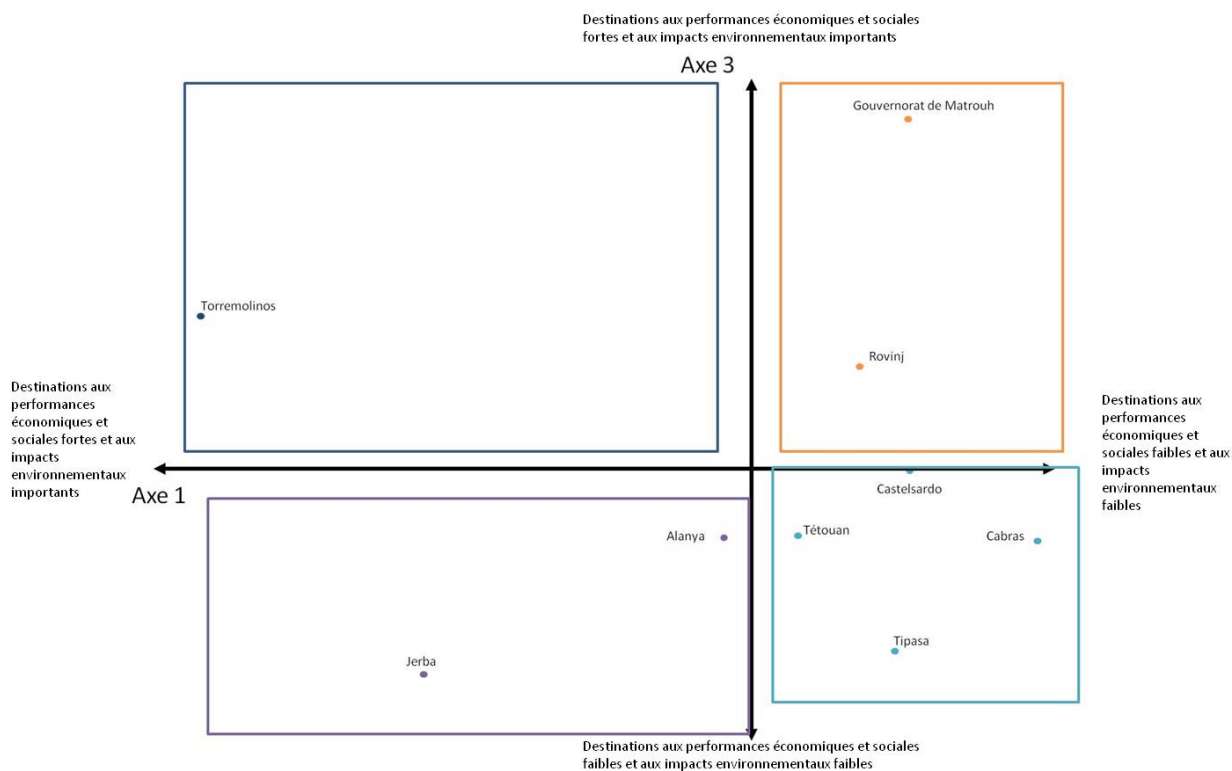
Les résultats de l'ACP permettent de distinguer quatre types de « profils de durabilité » des destinations :

- les destinations économiquement performantes où la protection sociale est facteur de cohésion, et où les impacts environnementaux du tourisme sont forts (Torremolinos) ;
- les destinations économiquement compétitives, socialement fragmentées et aux impacts environnementaux importants (Jerba et Alanya) ;
- les destinations économiquement émergentes et/ou en renaissance, socialement fragmentées, aux impacts environnementaux régulés dans le cas de Rovinj et géographiquement contraints dans le cas du gouvernorat de Matrouh ;
- les destinations économiquement peu performantes, socialement fragmentées et à impacts environnementaux faibles et/ou régulés mais où la pression foncière constitue une menace (Cabras, Castelsardo, Tipasa et Littoral de Tétouan).

Rovinj, « destination en renaissance », obtient des résultats économiques en-dessous de la moyenne des destinations étudiées, aussi bien en termes de dépenses touristiques journalières qu'en termes de revenu par lit, mais ces résultats tendent à se rapprocher de la moyenne. Les résultats et impacts sociaux sont très mitigés : l'emploi touristique est le plus faible de toutes les destinations étudiées, le taux de chômage est dans la moyenne haute et la population dépendante représente une part importante de la population totale. Une situation sociale qui laisse présager un fort déséquilibre entre population active et population inactive. Rovinj constitue aussi un pôle d'attractivité de la population ; l'accroissement démographique repose uniquement sur un taux migratoire positif et c'est notamment la raison pour laquelle Rovinj se situe dans la même partie de la Figure 14 que la destination du gouvernorat de Matrouh. Du point de vue des résultats environnementaux, Rovinj consomme peu d'eau et produit peu de déchets solides par rapport à la moyenne des destinations étudiées. Enfin, même si le système de planification territoriale a permis la conservation d'espaces naturels, la pression foncière exercée par le tourisme sur l'aire administrative est au-dessus de la moyenne des destinations. Toutefois, la principale pression exercée par le tourisme concerne des campings et non des hôtels, ce qui permet une meilleure conservation des espaces naturels.

² L'écart type est la valeur qui sépare la valeur la plus grande de la valeur la plus petite.

Figure 14 : Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées



Légende

- Destinations économiquement performantes où la protection sociale est facteur de cohésion, et où les impacts environnementaux du tourisme sont forts (Torremolinos).
- Destinations économiquement compétitives, socialement fragmentées et aux impacts environnementaux importants (Jerba et Alanya)
- Destinations économiquement émergentes et/ou en renaissance, socialement fragmentées, aux impacts environnementaux régulés dans le cas de Rovinj et géographiquement contraints dans le cas du gouvernorat de Matrouh
- Destinations économiquement peu performantes, socialement fragmentées et à impacts environnementaux faibles et/ou régulés mais où la pression foncière constitue une menace (Cabras, Castelsardo, Tipasa et Littoral de Tétouan)

Source : Analyse en composante principale réalisée par Loïc Bourse, 2011.

Guide de lecture (voir aussi la Figure 16 en annexe) :

Les axes 1 et 2 expliquent 61% de la variance des informations.

L'axe 1 explique à lui seul 53% des informations :

- Plus on se dirige vers la droite de l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances environnementales fortes et des performances sociales et économiques faibles ;
- Plus on se dirige vers la gauche l'axe 1, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales fortes ainsi que par des impacts environnementaux négatifs.

L'axe 3 explique 8% des informations :

- Plus on se dirige vers le haut de l'axe 3, plus les performances économiques et sociales sont fortes, avec des impacts environnementaux importants ;
- Plus on se dirige vers le bas de l'axe 3, plus les destinations sont marquées par des performances économiques et sociales faibles et des impacts environnementaux régulés et/ou faibles.

Bibliographie

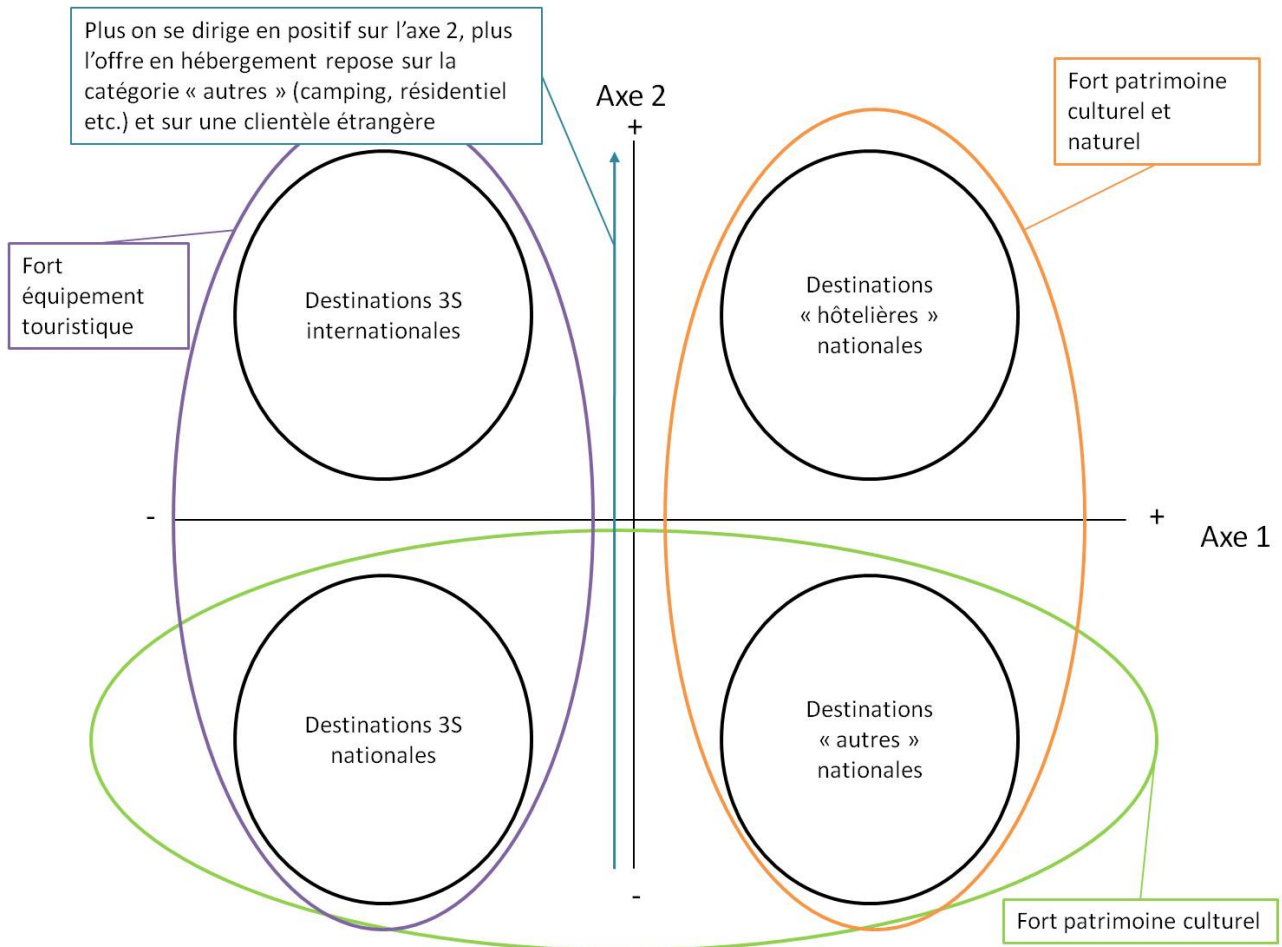
- BUTLER, R.W., 1980. The concept of a tourist area cycle of evolution: implications for management of resources. *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 24(1), p.5-12.
- CUTTELOD, A. et al., 2008. The Mediterranean/: a Biodiversity Hotspot under Threat. *The IUCN Red List of Threatened Species*.
- KLARIC, Z., 2011. *Profile of Sustainability - Case Study Rovinj (Croatia)*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.
- PLAN BLEU, 2009. *État de l'environnement et du développement en Méditerranée*, Sophia Antipolis: Plan Bleu, PNUE/PAM.
- SPILANIS, I. & VAYANNI, H., 2011. *Tourism results and impacts to the destinations' sustainability*, Sophia Antipolis: Plan Bleu.

Table des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Représentation graphique des types de destinations touristiques étudiées..... | 6 |
| Figure 2 : Interprétation des destinations en renaissance sur la base du modèle de Butler (BUTLER 1980)..... | 7 |
| Figure 3 : Evolution de la composition de l'offre d'hébergement touristique sur la base du nombre de lits et de places dans la destination de Rovinj | 8 |
| Figure 4 : Taux d'occupation mensuel en 2009 en % dans la destination de Rovinj..... | 8 |
| Figure 5 : Evolution en € du PIB par habitant et du revenu lié à l'activité touristique dans le Comté d'Istrie..... | 9 |
| Figure 6 : Evolution démographique de la population de la ville de Rovinj..... | 10 |
| Figure 7 : Représentation en % du tourisme dans la structure de l'emploi à Rovinj..... | 10 |
| Figure 8 : Conditions de l'emploi à Rovinj, en % (2001)..... | 11 |
| Figure 9 : Comparaison en % entre le niveau d'instruction des employés dans le secteur du tourisme et le niveau d'instruction de la population âgée de plus de 15 ans (2001) | 11 |
| Figure 10 : Répartition de l'occupation du sol à Rovinj..... | 13 |
| Figure 11 : Localisation de l'urbanisation à Rovinj..... | 14 |
| Figure 12 : Situation de Rovinj par rapport à la localisation de la biodiversité en Méditerranée définie par l'IUCN (CUTTELOD et al. 2008)..... | 15 |
| Figure 13 : Localisation des zones naturelles protégées..... | 16 |
| Figure 14 : Représentation graphique des profils de durabilité des destinations touristiques étudiées..... | 20 |
| Figure 15 : Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale..... | 23 |
| Figure 16 : Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale..... | 24 |
| | |
| Tableau 1 : Consommation en ressources naturelles et production de déchets et d'eaux usées dans la destination de Rovinj..... | 13 |
| Tableau 2 : Fiche Destination Rovinj | 25 |

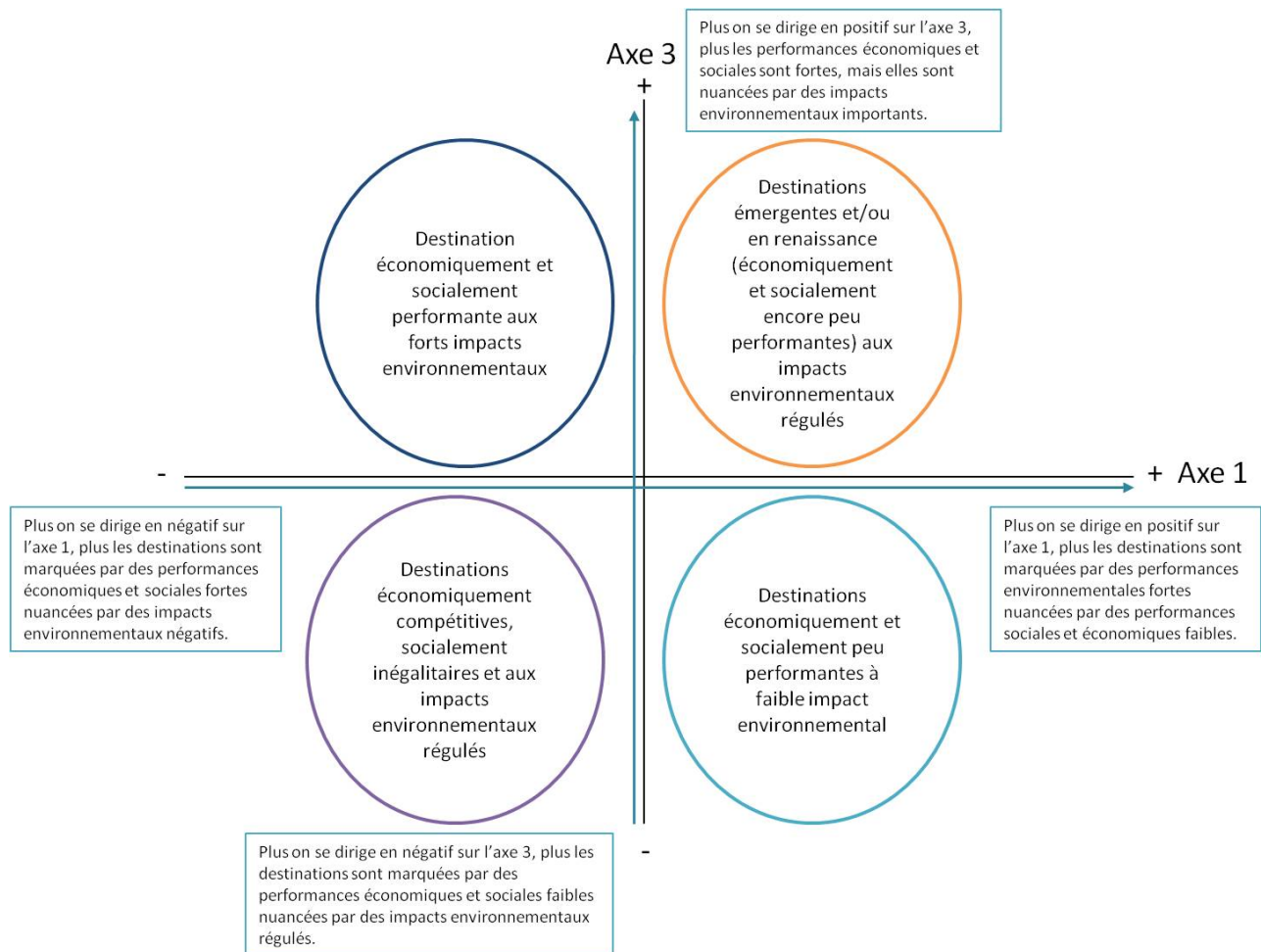
Annexes

Figure 15 : Schéma explicatif de la construction de la typologie à partir d'une analyse à composante principale.



Source : Loïc Bourse, 2011.

Figure 16 : Schéma explicatif de l'analyse des profils de durabilité réalisée à partir d'une analyse à composante principale finale



Source : Loïc Bourse, 2011.

Tableau 2 : Fiche Destination Rovinj

| | Année | Valeur (1 : oui ; 0 : non) |
|---|-------|----------------------------|
| Demande | | |
| Résidents | 2009 | 2,74% |
| Non-résidents | 2009 | 97,26% |
| Charter/passagers total | 2009 | 62,76% |
| Aéroport | 2011 | 1 |
| Port | 2011 | 0 |
| Offre hébergement | | |
| Nombre de lits | 2009 | 22114 |
| Lits hôtel/total lits | 2009 | 26,56% |
| Lits village de vacances | 2009 | 0% |
| Lits Autres | 2009 | 29,90% |
| Places camping | 2009 | 43,54% |
| Equipements loisirs | | |
| Centres de bien-être | 2011 | 1 |
| Sports | 2011 | 1 |
| Casino | 2011 | 0 |
| Golf | 2011 | 0 |
| Parcs de loisirs | 2011 | 1 |
| Marina | 2011 | 1 |
| Centres d'expositions et de congrès | 2011 | 0 |
| Plages | 2011 | 1 |
| Patrimoine naturel et culturel | | |
| Monuments historiques | 2011 | 1 |
| Lieux culturels | 2011 | 1 |
| Musées | 2011 | 1 |
| Evènements culturels (festivals ou traditionnels) | 2011 | 1 |
| Parcs naturels protégés | 2011 | 1 |
| Lieu de vente des produits locaux (artisanaux) | 2011 | 1 |
| Activités d'ouverture culturelle | 2011 | 1 |
| Résultats économiques | | |
| Nombre de nuitées | 2009 | 56299647 |
| Dépenses journalière/touriste en € | 2007 | 59 |
| Revenu/lits en € | 2007 | 4167 |
| Revenu/nuitée en € | 2007 | 59 |
| Saisonnalité | | |
| Taux d'occupation annuel moyen | 2009 | 18,03% |
| Résultats sociaux | | |
| Emplois directs/lit | 2001 | 0,03 |
| Chômage | 2001 | 11,26% |
| Niveau de diplôme des employés : supérieur | 2001 | 18% |
| Niveau de diplôme des employés : secondaire | 2001 | 42,50% |
| Niveau de diplôme des employés : primaire | 2001 | 27,20% |
| Niveau de diplôme des employés : sans diplôme | 2001 | 11% |
| Démographie | | |
| Population totale | 2001 | 20185 |
| Population dépendante | 2001 | 41,77% |
| Espérance de vie | 2001 | 76,3 ans |
| Taux de croissance | 2001 | 2,21% |
| Taux migratoire | 2001 | 3,17% |
| Résultats environnementaux | | |
| Consommation en eau | 2010 | 0,27 m3/nuitée |
| Consommation en énergie | 2010 | 40,4 kwh/nuitée |
| Production des déchets | 2010 | 1,99 kg/touriste/jour |
| Production des eaux usées | 2010 | 66003 |
| Surface hébergement touristique/surface adm. | 2009 | 328,08 |